



Assemblée générale

Distr.
LIMITEE

A/C.3/48/L.29
12 novembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session
TROISIEME COMMISSION
Point 113 de l'ordre du jour

RAPPORT DU HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES,
QUESTIONS RELATIVES AUX REFUGIES, AUX RAPATRIES ET AUX PERSONNES
DEPLACEES ET QUESTIONS HUMANITAIRES

Arménie : amendements proposés au projet de résolution
A/C.3/48/L.23

Assistance internationale d'urgence aux réfugiés et personnes
déplacées en Azerbaïdjan

1. Lire comme suit le titre du projet de résolution A/C.3/48/L.23 :

Assistance internationale aux réfugiés et personnes déplacées dans la
région transcaucasienne - Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie.

2. Lire comme suit le premier alinéa du préambule :

Rappelant ses résolutions pertinentes concernant l'assistance
humanitaire aux réfugiés et aux personnes déplacées.

3. Au quatrième alinéa du préambule, au lieu de en Azerbaïdjan lire dans la
région.

4. Supprimer les cinquième et sixième alinéas du préambule.

5. Au septième alinéa du préambule, au lieu de l'Azerbaïdjan lire la région.

6. A huitième alinéa du préambule, au lieu de d'Azerbaïdjan lire d'Arménie,
d'Azerbaïdjan et de Géorgie.

7. Supprimer les neuvième et dixième alinéas du préambule.

8. Lire comme suit le douzième alinéa du préambule :

Profondément préoccupée par la charge écrasante que la présence de
très nombreux réfugiés et personnes déplacées dans la région fait
peser sur l'infrastructure du pays

9. Au treizième alinéa du préambule, au lieu de l'Azerbaïdjan lire l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.

10. Au paragraphe 1, au lieu de des réfugiés et des personnes déplacées d'Azerbaïdjan lire des réfugiés et des personnes déplacées de la région.

11. Au paragraphe 2, supprimer, à titre prioritaire, et au lieu de aux réfugiés et aux personnes déplacées d'Azerbaïdjan lire aux réfugiés et aux personnes déplacées de la région.

12. Au paragraphe 3, au lieu de des réfugiés et des personnes déplacées d'Azerbaïdjan lire des réfugiés et des personnes déplacées de la région transcaucasienne.

13. Lire comme suit le paragraphe 4 :

Invite le Secrétaire général à continuer de suivre sous tous ses aspects la situation des réfugiés et des personnes déplacées dans la région.

14. Au paragraphe 5, au lieu de d'Azerbaïdjan lire de la région.
